

PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Proposition déposée par la Structure Fédérale

Proposition H : Orientation du Plan 2024-2027

L'AG valide la proposition d'orientation du Plan 2024-2027 telle que présentée ce 16 mars 2024 et charge le Conseil Fédéral ainsi que le Conseil d'Administration de mettre en œuvre les moyens adéquats à la poursuite de ces objectifs.

Sur base des différents moments de concertation réalisés dans le Mouvement, le Conseil Fédéral présente à l'Assemblée Générale des orientations et des priorités pour le prochain Plan d'Action du Mouvement. Cette proposition est constituée de **6 thématiques** sous lesquelles sont indiquées des exemples de projets ou d'actions concrètes.

1. Les Scouts et Guides Pluralistes, accessibles à toutes !

- Plus de diversité dans les pédagogies d'Unité.
- Meilleure répartition de nos Unités pour toucher tous les publics.
- Rendre les activités des Scouts et Guides Pluralistes accessibles à tous et toutes d'un point de vue économique ;
- Vider les listes d'attente des inscriptions pour intégrer une Section et/ou une Unité.

2. Faire Mouvement

- Plus d'événements régionaux.
- Plus d'événements fédéraux.
- Des items valorisant l'appartenance au Mouvement (badges, ...).

3. Exister dans son environnement

- Bénéficier d'un réseau associatif et politique aux niveaux fédéraux et des Unités pour des animations spécifiques, des pistes infrastructurelles.
- Augmenter l'impact social des Scouts et Guides Pluralistes dans les localités hors des moments scouts à proprement parler.

4. Identité Scout, Guide Pluraliste

- Redéfinir ce que l'on entend par ces trois termes et en quoi cela définit notre identité particulière.
- Permettre à chacun-e de nos membres d'en comprendre les enjeux et de pouvoir les communiquer aux extérieurs.
- Trancher la politique de genre que nous avons liée aux Badges OMMS et AMGE.

5. Démocratie, droits individuels et sécurité

- Spécialiser le système de soutien de la Structure Fédérale en cas de problème complexe touchant à la vie relationnelle, affective, sexuelle ou psychologique dans les Unités qui dépassent les compétences légitimes de bénévoles.
- Aboutir à une politique de protection des droits de l'enfant.
- Mieux outiller les Staffs et cadres régionaux dans la gestion de cas de violences sexistes et sexuelles tant pour les jeunes que pour les animateur-rices.

6. Pédagogie adolescente

- Terminer et déployer la nouvelle méthode adolescente.
- Améliorer l'accompagnement pédagogique des Relais pionniers.
- Améliorer la transition pionnier-ère/animateur-rice.